

Règlement du Troc de Pomy

Vente, les articles que vous souhaitez vendre doivent être apporté la veille. La vente est assurée par nos soins. Nous retenons 20% pour les frais d'organisation. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dommage. ***Merci de vous munir de vos propres sacs pour les achats***

Max. 30 articles, en excellent état = propres, sans tâches, sans trous, complets

Étiquetage, des étiquettes seront à disposition sur place. Il vous incombera de les rédiger et les fixer

Articles bébés, vêtements, articles de puériculture, habits de grossesse

Articles enfants, ados, adultes, vêtements, chaussures, sacs et accessoires de mode (sous-vêtements non admis)

Articles de sport, vêtements et matériel de saison

Jeux/loisirs – jouets, (peluches exclues), jeux de société, trottinettes, vélos, livres (numéro de téléphone du vendeur écrit sur du scotch collé sur les jeux ainsi que les objets électriques et techniques)

Articles non retirés ceux-ci seront remis à une oeuvre caritative

Bénévoles en tant que bénévoles vous bénéficiez du droit d'achat avant la vente et en plus aucun pourcentage ne vous est retenu sur vos articles vendus

Alors, n'hésitez pas, inscrivez-vous comme bénévole par QR code, e-mail ou téléphone

